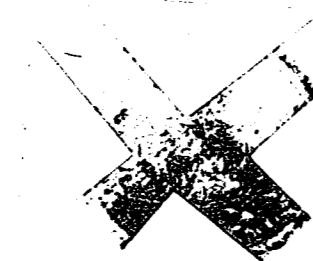


CHARLES Second par la grace de Dieu Roy de la Grande Bretagne France et Irlande, Defenseur de la Foy &c. A tous ceux qui ces
presentes Lettres verront, Salut: Sur ce qui Nous a este represente par l'Amassador du Roy Tres-Chrestien resident en Nostre Cour, ainsi que
par Nostre Ambassador qui reside en celle du Roy Catholique, que les instances qui y ont este faites pour une juste et entiere reparation et Satisfaction
sur l'attaque de Charles Roy faite par les Troupes Espagnoles sous le commandement du Comte de Montesey, n'ont pas eu l'effect que
Nous en aurions souhaité, et qu'en contrain la Reyne Regente d'Espagne a pretendue que ladite attaque n'est pas une Contravention a la Paix
d'Aix la Chapelle, et ledit Ambassador du Roy Tres-Chrestien Nous ayant requis de Nous expliquer ledit dessus, come Garant du dit Traite
de Paix, A ces cause, Nous Nous tenons obligés de declarer, come par ces presentes Nous Declaramos, que l'attaque de Charles Roy, ainsi que
qu'il est dit oy-dessus, a este une Infraction manifeste du Quatrième Article du Traite de la Paix d'Aix la Chapelle, et que jusqu'a ce que
le Roy Catholique ayt donné une pleine reparation et Satisfaction pour ladite Infraction, Nous Nous tiendrons deschargez envers
ledit Roy, des effets de Nostre Garantie, à laquelle Nous estimons engagés, seulement en cas que les Estats de Sa Majesté Catholique fissent attaqués
par les armes de France; Et Nous declaramos en outre, que de quelque maniere que s'en puisse resentir le Roy Tres-Chrestien pour en faire repara-
tion et Satisfaction, Nous ne le jugerons ny le reputeron en aucune façon estre une violation du quatrième article du dit Traite d'Aix la Chapelle,
ny du second article de Nostre dernier Traite de Ligue Offensive contre les Estats Generaux entre Nous et ledit Roy Tres-Chrestien, par lequel il
s'est de rechf oblige à maintenir inviolable la Paix avec Sa Majesté Catholique, pour conserver laquelle entre deux Couronnes, dont l'amitié
et alliance Nous est si chere, et pour le bien commun de la Christienté, Nous continuerons à faire en toutes occasions Nos derniers efforts.
Ecrit à Whitehall le 17^e jour d'Avril, l'an 1673.

Charles



Par le Commandement de Sa Majst

Arlington